L'édito du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début de nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur. Que 2020 soit pour vos familles et vos proches, pour chacun et chacune d'entre vous, l'occasion de concrétiser vos aspirations les plus chères ! Que cette année soit aussi pour vous tous un bouquet d'enthousiasme, d'envies, de passion, de partage, de sérénité et d'espérance.

J'ai aussi une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés en 2019 et en particulier pour Monsieur Lucien BILGER, maire de notre village pendant 24 ans.

Ce trimestre a été marqué par la cérémonie de passation de commandement du SIVU des pompiers entre le lieutenant Eric Schilling et le sergent Fréderic Schilling. Moment fort de notre communauté que nous avons tous vécu en ce dimanche printanier du 27 octobre devant la salle du Temps Libre. Toutes nos félicitations à notre nouveau chef de corps!

Je souhaitais également vous tenir au courant des avancées pour notre village :

- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été adopté le 23 décembre lors du conseil communautaire à Ensisheim,

- le permis d'aménagement de la zone commerciale a été déposé au mois de décembre. Cette zone bénéficiera d'un accès aménagé par un giratoire qui la desservira. Ce rond-point et le passage surélevé qui le complétera contribueront ainsi à la sécurité dans la traversée du village, répondant ainsi, en partie, aux conclusions de l'étude de traversée d'agglomération, réalisée par l'ADAUHR-ADT, l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin.

Enfin, je tenais à remercier l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal pour leur investissement tout au long du mandat que vous nous aviez confié.

Ils ont toujours été à mes côtés, pendant ces six années, dans la réflexion et dans l'engagement pour l'évolution de notre village, afin qu'il soit de plus en plus attractif et accueillant.

Votre Maire
Bonne année

2020

Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 14 octobre 2019

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Vente SOVIA – FARENC : section 2 parcelles 106/2 et 107/2 :627 m²

FORMATIONS : FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE REPAS

Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de déplacement, à savoir les indemnités de mission (repas, nuitée, journalière) et kilométriques, selon la réglementation en vigueur pour les agents communaux susceptibles de participer à des stages de formation dont les frais de déplacement ne sont pas remboursés par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT); la dépense sera imputée sur le compte 6256 « Frais de déplacement d'un agent communal en mission ».

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE 2020 -2039

Le Conseil municipal, après avoir étudié le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office Nationale des Forêts (ONF) en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier et plus particulièrement le programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme pour la forêt émet un avis favorable à la proposition

DIVERS

Rosace : avancement du dossier

PLUi : enquête publique

Passation commandement Schilling le 27 octobre 2019

Comptages : exploitation des données

Date fête des personnes âgées : elle aura lieu le dimanche 19 janvier 2020

Reprise des locations des salles à partir du 1er novembre 2019

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill

Le Syndicat approvisionne en eau potable **16** communes (soit environ **19 023** habitants en 2019) situées au sud-est et sud-ouest de Colmar, et il assure la collecte des eaux usées pour 8 d'entre elles.

Le 1er juillet 2019, le SIEPI a pris la compétence de la distribution et de la gestion de l'eau potable pour la commune d'Éguisheim, membre de notre Syndicat depuis 1971, mais qui assurait le service et la distribution en régie propre.

Concernant les grands chantiers de l'année 2019 :

- Renouvellement de la conduite AEP en PE63 sur 50 ml rue des Merles à Sundhoffen pour 7 500 € HT ;

- Extension Eaux usées en DN200 sur 22 ml rue des Merles à Sundhoffen pour 7 300 € HT ;

- Extension du réseau AEP en DN100 sur 31 ml Colmarer Strasse à Sundhoffen pour 8 800 € HT

- Extension du réseau Eaux Usées en DN200 sur 34 ml Colmarer Strasse à Sundhoffen pour 17 200 € HT ;

- Extension du réseau Eaux Usées en DN200 sur 30 ml Allée des Peupliers à Andolsheim pour 14 200 € HT ;

- Renouvellement du réseau AEP sur 600 ml et renouvellement de 50 branchements rue de Ste Croix à Niederhergheim pour 450 000 € HT : Photos 1 et 2 ;

- Extension du réseau Eaux Usées et renforcement du réseau AEP en DN200 rue de Rouffach à Oberhergheim pour 245 000 € HT : Photos 3, 4 et 5 ;

- Levés topographiques de l'ensemble des réseaux AEP et Eaux Usées.

Photo 3

Photo 4

Photo 5

Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

- Eau potable : 1,10 € HT/m3
- Assainissement : 1,06 € HT/m3

Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau et les frais fixes d'entretien.

L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :

24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15

IMPORTANT

Nous vous rappelons que tout changement de composition de votre foyer (nombre de personnes) est à signaler au secrétariat du SIEPI.

Il est formellement interdit de démonter votre compteur d'eau.

En cas de problème sur ce dernier ou sur votre branchement vous devez nous contacter pour que nos techniciens interviennent.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Information sur la qualité de l'eau

Le Ministère de la Santé met en diffusion sur son site internet http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable les résultats des analyses d'eau réglementaires effectuées sur le territoire français. Ces informations sont actualisées au fur et à mesure des analyses réalisées sur les différents sites de production.

Ci-dessous, les résultats du dernier prélèvement effectué sur le territoire approvisionné par le SIEPI.

Informations générales	
Date du prélèvement	17/12/2019 11h40
Commune de prélèvement	OBERHERGHEIM
Installation	S.I.E. PLAINE DE L'ILL
Service public de distribution	S.I.E. PLAINE DE L'ILL
Responsable de distribution	S.I.E. PLAINE DE L ILL
Maître d'ouvrage	S.I.E. PLAINE DE L ILL

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	oui

Paramètres analytiques

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
AMMONIUM (EN NH4)	0,010 mg/L		≤ 0.1 mg/L
ASPECT (QUALITATIF)	0		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	7 n/mL		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	10 n/mL		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
COLORATION	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
CONDUCTIVITÉ À 25°C	567 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
ODEUR (QUALITATIF)	0		
PH *	7,4 unité pH		≥6.5 et ≤ 9 unité pH
SAVEUR (QUALITATIF)	0		
TEMPÉRATURE DE L'AIR *	7,6 °C		
TEMPÉRATURE DE L'EAU *	12,7 °C		≤ 25 °C
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	0,56 NFU		≤ 2 NFU

* Analyse réalisée sur le terrain

Manifestations du dernier trimestre 2019… en images

Passation de commandement – le 27.10.2019

Choucroute des pompiers – le 10.11.2019

Vente des couronnes de l'Avent – 30.11.2019

Pères Noël à motos – 07.12.2019

LA PAGE DES PECHEURS

LETTRE DE LA SEPO

La saison 2019 a démarré comme chaque année par une journée de travail à l'étang de pêche le 9 mars avec un grand nombre de membres suivie de l'ouverture de la pêche 10 mars ,avec un alevinage de grosses truites et truites portions . Cet automne nous avons réalisé un alevinage de grosses carpes.L'assemblée générale aura lieu le 31 janvier à la salle du temps libre,

Au niveau des travaux, les bénévoles ont réalisé :

- coupe de bois autour de l'étang
- la taille d'arbres et de haies
- entretien des espaces verts

Au plaisir de vous voir à l'ouverture de la pêche le dimanche le 8 mars 2020, nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident tout au long de l'année ,de nouveaux membres sont toujours les bienvenus,

Le Président

F. WILLIG

Le comité

PRÉSIDENT
WILLIG François - Niederentzen
SECRÉTAIRE
HEBDING Eric - Oberentzen
TRÉSORIER
CASTEIGTS Eric - Oberentzen
ASSESSEUR
WILLIG THOMAS niederentzen

MEBOLD Michaël - Munwiller

Tarifs2020

Carte annuelle adulte : 40 €
Carte annuelle - 16 ans : 25 €
Supplément No-kill (Carpes) : 15 €
Droits d'entrée nouveaux membres : 15 €
Carte journalière : 10 €

Calendrier 2020

VENDREDI 31 JANVIER - Assemblée Générale
DIMANCHE8 MARS - Ouverture de la pêche
DIMANCHE 11 NOVEMBRE - Fermeture de la pêche
DES PÊCHES DE NUIT NO-KILL- Dates à définir

Calendrier des manifestations 2020

JANVIER	Samedi 11	Apéritif Dinatoire de l'ASON
	Dimanche 12	Comité De Jumelage – Concert à l'Eglise d'Oberentzen à 16h
	Dimanche 19	Repas Des Ainés - Niederentzen
	Jeudi 23	Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de sang - ADSON
	Dimanche 26	Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
	Vendredi 31	Assemblée Générale de la SEPO à Niederentzen
FEVRIER	Mercredi 5	Assemblée Générale du Comité Jumelage
	Dimanche 9	Fête Patronale de la Sainte Agathe - Niederentzen
MARS	2 mars	Assemblée Générale UNC à Oberentzen
	8 mars	Ouverture de l'Etang De Pêche saison 2020
	8 mars	Concert Les Tinoniers – Eglise de Niederentzen à 16h30
AVRIL	Samedi 4	28ème Loto Ason – Salle des fêtes de Meyenheim
	Samedi 11	Haut Rhin Propre - Niederentzen
	Jeudi 23	Don Du Sang organisé par l'ADSON
MAI	Jeudi 7	Cérémonie Du 8 Mai 1945 – Niederentzen à 19h
	Samedi 16	Journée Citoyenne - Niederentzen
	Jeudi 21	21ème Marché Aux Puces Sapeurs-Pompiers - Niederentzen
JUIN	Samedi 20	Fête De La Musique - Oberentzen
	Dimanche 28	6Eme pique-nique géant
JUILLET	Jeudi 16	Don Du Sang organisé par l'ADSON
AOÛT	Dimanche 30	Randonnée Cycliste organisée par la CCCHR
NOVEMBRE	Dimanche 1er	Fermeture de l'Etang de Pêche
	7/11 au 14/11	Vente des Cartes de Soutien à l'ASON
	Dimanche 8	Repas Choucroute organisé par les Sapeurs-pompiers
	Mardi 10	Cérémonie Du 11 Novembre – Oberentzen
	Mercredi 25	Réunion Inter-Associations
	Samedi 28	Vente des couronnes de l'Avent - Niederentzen
DECEMBRE	Dimanche 6	Fête Patronale Saint Nicolas - Oberentzen
	Dimanche 13	Fête De Noël Des Ainés - Oberentzen
	Samedi 5	Passage des Pères Noël à Motos – Niederentzen Vente des Calendriers des pompiers

A CONSERVER 🤗

L'amicale des donneurs de sang bénévoles d'Ober-Niederentzen vous souhaite une bonne année 2020 !!

Un grand merci à vous, les 63 personnes, et vous, les 68 personnes, qui vous êtes présentés respectivement les 18 avril et 18 juillet 2019, pour donner votre sang, pour offrir de la vie. **MERCI** !!!

Oui, on court tous après le temps, le travail, les enfants, les activités, …

Mais est-ce que prendre une heure de votre temps pour offrir votre sang, pour aider des malades et sauver des vies, ne serait pas une action généreuse ?

Chaque Don compte !

Partager votre pouvoir, offrez votre sang !

À NOTER

Prochaines collectes :

- *Le jeudi 23 avril 2020*
- *Le jeudi 16 juillet 2020*

Amicale des donneurs de sang Ober-Niederentzen

EGLISE DE NIEDERENTZEN

LE DIMANCHE 8 MARS à 16H30

L E S T I N O N I E R S

Le chœur d'hommes originaires de Thann et environs interprétera des chants issus de l'univers marin fait de poésie, de fantaisie et de bonne humeur.

Ils vous emmèneront vers les horizons lointains dans un répertoire à travers terre, mer et ...Ciel !

Plateau au profit de la rénovation de notre Eglise.

Pour en savoir plus sur Les Tinoniers :
https://www.facebook.com/Les-Tinoniers

... vous avez jusqu'au 7 février 2020
pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions en mairie de Niederentzen

ou en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Mairie
14 rue Principale 68127 NIEDERENTZEN
Tél. : 03 89 49 45 52
Mail : mairie@niederentzen.fr
Site Internet : www.niederentzen.fr – Facebook: @commune.niederentzen

Heures d'ouverture du secrétariat
Lundi : 15h00 à 17h30
Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 15h00 à 18h30

Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER – Maire
Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe